



Wallonie



Championnats 2014

PROMOTION de la Colombophilie en Région wallonne

Sponsorisé par « La Région Wallonne – Infraspports »

Championnats ouverts aux amateurs dont le colombier se situe en Wallonie :

- En débutants :
À tous les amateurs titulaires d'une première licence en 2010, 2011, 2012, 2013 ou 2014, sans limite d'âge pour autant que l'amateur s'occupe lui-même de sa colonie.
(Une attestation de la société est requise).
Pas de reprise de colombier existant.
- En Jeunesse :
À tous les amateurs âgés de 10 à 20 ans (date référence 01/04/14. Dans une association, l'âge le plus élevé sera pris en considération).
L'amateur doit s'occuper lui-même de sa colonie. Pas de reprise de colombier existant.
(Une attestation de la société est requise).

Avec deux des quatre premiers marqués- Vieux, yearlings ou pigeonneaux sur 6 concours.

Sur des concours de week-end (samedi et dimanche).

Un concours par week-end.

Du premier concours repris au programme jusqu'au week-end du 06/09 inclus.

Avec un minimum de 100 pigeons et de 10 amateurs.

Les championnats incomplets seront pris en considération.

Coefficient :

$$\frac{\text{Place du X Marqué} + \text{Place du Y marqué}}{\text{Nb de pigeons}} \times 100 = \text{Coefficient calculé à la troisième décimale.}$$

Remise des prix :

La remise des prix sera organisée lors de la remise des prix du journal « La Colombophilie Belge – LCB » au Motel de Nivelles-Sud. L'amateur doit être présent pour enlever son prix.

Litiges :

Tous les cas non prévus au présent règlement et les questions d'interprétation sont de la compétence exclusive du comité de l'EPR concernée.

Bulletins de participation :

Les bulletins de participation doivent être introduits au siège de la RFCB, Gaasbeeksesteenweg 52-54, 1500 Halle et en notre possession au plus tard **le dernier vendredi de novembre (28/11/14) avant midi (12h00)**.

Tout palmarès rentré après cette limite ne sera, en aucun cas, pris en considération.